

---

## DÉPARTEMENT DE LETTRES ET LANGUES

### Master Didactique des Langues Français Langue Etrangère, Technologies Educatives

Master à distance

1<sup>ère</sup> année  
2013 - 2014

---

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

**Responsable de mention :** M. Julien Musinde KILANGA - Professeur

**Responsable de l'année :** Mme Nadja MAILLARD – PRAG

**Secrétariat :** Mme Marie-Pierre LEGER bureau 14

---

11, Boulevard Lavoisier, 49045 ANGERS Cedex  
Téléphone : 02 41 22 64 33 – Fax : 02 41 22 64 97

---

**Le Master 1** (ancienne Maîtrise FLE) offre une formation professionnelle pour les personnes qui se destinent à l'enseignement du français à des publics non-francophones, adultes adolescents ou enfants, en France ou à l'étranger.

## **1) Compétences visées**

- Capacité à intervenir dans les formations scolaires et extra-scolaires de langue étrangère tant dans un cadre institutionnel que sur le marché " privé " des langues.
- Capacité à analyser les situations, les publics et leurs besoins, à définir des objectifs pour une classe ou un dispositif donné et à proposer des approches méthodologiques adéquates.
- Capacité à participer à l'analyse, à la conception ou à l'adaptation de matériels didactiques et de syllabus répondant aux besoins identifiés et aux objectifs déterminés.
- Eléments d'une capacité à cadrer ses interventions par des analyses politiques, sociolinguistiques, anthropologiques, linguistiques, psycholinguistiques et culturelles des situations éducatives concernées.
- Capacité de base à utiliser les technologies de l'information et de la communication, notamment les ressources multimédia existantes pour l'enseignement-apprentissage des langues.

## **2) Les objectifs professionnels**

Ce parcours s'adresse à des étudiants qui doivent être capables de répondre à une demande sociale très forte actuellement dans le milieu éducatif en général et scolaire en particulier. Les étudiants issus de ce parcours disposent de compétences qui leur permettent d'occuper les fonctions suivantes:

- enseignants en français langue étrangère ou français langue seconde à l'étranger dans les institutions relevant du Ministère des Affaires Etrangères (MAE), ou dans les institutions locales (lycées, universités ou Alliances Françaises par exemple).
- Ils disposent également de certaines compétences requises dans les fonctions suivantes :
- enseignants dans le cadre de l'Education nationale, auprès des publics étrangers en Classes d'Initiation au français (CLIN), en Classes d'Accueil de collège (CLA), ou en Cycles d'Insertion Pré-professionnels spécialisés (CIPPA) pour élèves de plus de 16 ans, auprès des institutions chargés de publics étrangers ne relevant pas ou plus de l'institution scolaire, par exemple la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) et les instances nationales ou locales de Formation d'Adultes.

## **3) Conditions d'admission en M1**

Etre titulaire d'une licence dans l'un des domaines suivants : lettres modernes ou classiques, sciences du langage, langues vivantes LLCE, LEA, sciences de l'éducation, assortie d'un enseignement de didactique du français langue étrangère (mention ou parcours FLE).

- Une commission examinera les dossiers de candidats titulaires d'une autre licence ou d'une licence étrangère assortie d'un enseignement de didactique du français langue étrangère du type mention ou parcours FLE et jugera d'une éventuelle possibilité de validation d'études ou d'expérience.

Les étudiants titulaires d'une autre licence ou d'un diplôme étranger doivent donc produire, en complément du dossier de candidature, un dossier de demande de validation d'acquis des études et expériences professionnelles.

- Dans tous les cas, l'inscription à cette formation à distance est réservée aux étudiants qui ne peuvent pas suivre régulièrement un enseignement en présentiel (pour des raisons professionnelles, de santé ou d'éloignement géographique à justifier).

- Les candidats acceptés seront répartis, pour leur inscription administrative, entre les universités partenaires de cette formation (outre Le Mans : Angers et Tours) mais suivront strictement les mêmes enseignements.

Une convention signée avec l'Alliance Française de Paris permet aux titulaires du DAEFLE :

- d'entrer en M1 en bénéficiant de l'équivalence de certaines UE lorsqu'ils sont titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (licence ou équivalent)
- d'entrer directement en M1 lorsqu'ils sont titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2

Pour les autres cas (niveau inférieur à bac + 2), le passage par une VAP est nécessaire.

#### 4) Organisation des enseignements

Les enseignements ont lieu entièrement à distance. Le suivi de chaque cours en ligne est assuré par un tuteur au moyen de différents outils : forum, chat, courrier électronique, carnets de route, etc.

##### I Programme

Le cursus est composé uniquement d'Unité d'Enseignement, dont l'une inclut un stage. Il comporte 13 UE.

Chaque étudiant doit suivre :

- 9 UE obligatoires :

UE	Matières	ECTS	Coef
1 - DP	Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues	4	1
2 - DP	Sociolinguistique et enseignement des langues	4	1
5 - DP	Evaluation	4	1
6 - DP	Grammaire et enseignement des langues	4	1
7 - DP	Interaction et acquisition des langues	4	1
18 - D	Dimensions culturelles et enjeux d'appropriation	4	1
23 - D	Enseigner les langues : entre théorie et pratique	4	1
11 - DP	Elaborer son projet professionnel : réflexivité et pratiques (stage + rapport)	13	3
102 - D	FOAD - Méthodologie et accompagnement	3	-

- 4 UE au choix à choisir parmi les UE suivantes :

UE	Matières	ECTS	Coef
8 - DP	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	4	-
9 - DP	Langues du monde : diversité et statut des langues	4	-
10 - DP	Politiques linguistiques éducatives	4	-
20 - D	Didactique de la littérature	4	-
21 - D	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)	4	-
24 - D	Langue, fonctions, usages	4	-
25 - D	Enseignement de l'oral et de l'écrit	4	-
50 - D	Enseignement du FLE sur objectifs spécifiques	4	-
54 - D	Littératures francophones et francophonie	4	-

72 - D	Didactique du plurilinguisme - L'intercompréhension entre les langues parentes	4	-
73 - D	Le français langue de scolarisation: réflexions et pratiques pédagogiques	4	-
b - D	Introduction à la didactique des langues - le cas du FLE	4	-

## **I Le stage**

L'UE obligatoire 11-DP inclut un stage qui doit faire l'objet d'un rapport. Le stage doit être d'une centaine d'heures. Il s'effectue en structures françaises (centres de formation continue, CCI, associations, milieu scolaire, départements d'universités,...) ou en structures étrangères (stages du Ministère des Affaires étrangères, départements d'Universités, enseignement secondaire, Alliances françaises, établissements privés...). Il s'agit habituellement d'un stage pratique d'enseignement du F.L.E ou du Français Langue Seconde, sous la direction d'enseignants expérimentés ou de conseillers pédagogiques (selon le profil de l'étudiant et avec l'accord du responsable de la formation, il peut cependant aussi s'agir d'une autre langue ou d'autres activités en lien avec l'enseignement des langues).

NB : Les étudiants déjà en poste comme enseignant de Fle, avec l'accord du (de la) responsable de la formation, n'ont pas à effectuer de stage supplémentaire. Leur rapport de stage portera sur cette expérience professionnelle.

## **I Contrôle des connaissances**

En M1, Les UE obligatoires doivent être validées par une note (sur travail spécifique). Les autres UE doivent être validées par la participation régulière aux activités d'enseignement-apprentissage. Ceci veut dire que toutes les UE sont soumises à évaluation avec des activités et des remises de devoir notées, mais que la moyenne du diplôme est calculé à partir des notes des seules UE obligatoires et à condition d'avoir obtenu la mention suivi (= activités réalisées de manière satisfaisante) pour chacune des UE optionnelles.

Les UE sont validées soit par des dossiers, soit sur la base des échanges enseignant-tuteur – apprenant consignés dans un « carnet de route » interactif témoignant de l'activité personnelle de l'étudiant et de la qualité de sa réflexion sur les objets d'apprentissage et sur son apprentissage lui-même.

L'UE 102 FOAD : méthodologie et accompagnement est obligatoire mais non notée (validée par suivi)

## **5) Modalités de Contrôle des Connaissances - Généralités :**

### **I Inscription**

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription et le redoublement en M2 ne sont pas de droit, mais sont subordonnés à la décision d'un jury.

### **I Sessions**

Pour les étudiants assidus, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier, par des dossiers de travail, des mémoires ou par un examen terminal.

L'organisation d'une deuxième session est obligatoire en M1 et M2 :

L'obligation est faite à l'étudiant de se présenter en 2ème session à toutes ses épreuves, sinon il est déclaré défaillant et dans ce cas il ne peut conserver sa note d'UE de 1ère session (Il n'y a pas conservation de note d'épreuve ou de matière).

Dans le cadre d'un semestre non validé, l'étudiant repasse en 2ème session tous les éléments constitutifs pour lesquels la note obtenue est inférieure à 10 dans les UE non acquises.

La note attribuée en 2ème session à une UE est la meilleure des deux notes de cette UE entre la 1ère et la 2ème session. Si l'étudiant a été défaillant en 1ère session, seule sa note de 2ème session est prise en compte.

## **I ECTS**

Les crédits ECTS (European credits transfer system : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unités d'enseignement) et aux EC (Eléments constitutifs) en nombre entier.

## **I Validation – capitalisation – compensation**

L'année est validée dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne de l'UE égale ou supérieure à 10/20) ou par compensation entre ces UE (moyenne des moyennes des UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20) et validation des options aux choix.

Il n'y a aucune contrainte particulière sur les coefficients affectés aux UE pour le calcul de la moyenne semestrielle. A défaut c'est le nombre d'ECTS par UE qui fait office de coefficient.

## **I Obtention du diplôme final de master**

La validation du M2 entraîne de droit l'obtention du master.

La délivrance du diplôme de maîtrise (à l'issue du master 1) se fait uniquement sur demande.

## **I Mentions de réussite**

Les conditions de mentions sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 (semestres 1 et 2) dans le cadre de l'obtention de la maîtrise.
- moyenne générale du M2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du master.

## ANNEXE

DESRIPTIF DES UES (Université du Maine et Université d'Angers)

<b>1-DP</b>	<b>Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues</b>
<b>Isabelle Audras et Yuchen Chen (Le Mans)</b>	
<p>- Appréhender les caractéristiques des ressources de formation multimédia interactives pour les langues (aspects ergonomiques et pédagogiques).</p> <p>- Réfléchir aux modalités d'intégration de ressources dans différentes situations d'apprentissage (travail en autonomie, travail collectif, apprentissage en présentiel, apprentissage à distance).</p> <p>- Apprendre à intégrer des ressources multimédias pour l'apprentissage des langues à travers la conception d'une séquence pédagogique</p>	
<b>2-DP</b>	<b>Sociolinguistique et enseignement des langues</b>
<b>Dalila Morsly et Nadja Maillard (Angers)</b>	
<p>Diversité et complexité des situations linguistiques, conséquences sur les pratiques d'enseignement/apprentissage des langues.</p> <p>Objets et domaines de la sociolinguistique.</p> <p>Examen critique des concepts de langue maternelle, de langue étrangère et de langue seconde.</p> <p>Les représentations des langues.</p> <p>La complexité des situations sociolinguistiques. La diglossie. La (re-)production des groupes linguistiques.</p> <p>L'innovation didactique face aux impératifs du plurilinguisme. L'Eveil aux langues.</p> <p>Etude de cas : le français au Maghreb.</p>	
<b>5-DP</b>	<b>Evaluation</b>
<b>Distance : Richard Lescure (Angers) -</b>	
<p>Problématique de l'évaluation : formes et paramètres, programmes et référentiels, situations, pré-requis, objectifs et procédures, dimensions sociales, culturelles et internationales</p> <p>Définitions des objectifs et analyse d'épreuves</p> <p>Analyse et typologie d'outils certificatifs dans le domaine de l'évaluation et des certifications en langues vivantes : tests, diplômes, questionnaires d'attitudes, outils d'auto-évaluation...</p> <p>Définition des tests et choix des supports, constructions de barèmes et de procédures de correction</p> <p>Evolutions des conceptions en relation avec la cadre européen commun de référence pour l'enseignement des langues</p>	
<b>6-DP</b>	<b>Grammaire et enseignement</b>
<b>Distance : Danielle Omer (Le Mans)</b>	
<p>Grammaire et linguistique : deux termes, deux disciplines.</p> <p>Les grammaires dans l'enseignement des langues étrangères (1) : grammaires d'apprenants, grammaires d'enseignants.</p> <p>(2) : grammaires pédagogiques, grammaires d'apprentissage et grammaires d'enseignement.</p> <p><b>L'enseignement de la grammaire selon les méthodologies : l'approche traditionnelle, les exercices structuraux, l'approche fonctionnelle-notionnelle.</b></p> <p>L'enseignement contrastif de la grammaire</p> <p>La place de la grammaire dans le cours de langue.</p> <p>La construction d'une séquence grammaticale.</p>	

<b>7-DP</b>	<b>Interaction et acquisition des langues</b>
<b>Jose Aquilar Rio (Le Mans) –</b>	
<p><i>Les principaux concepts et la problématique actuelle de la relation entre les activités interactionnelles et l'acquisition d'une L2.</i></p> <p><i>Analyse des interactions verbales en L2. Les constituants de l'interaction. L'analyse ethnographique.</i></p> <p><i>Les problèmes d'intercompréhension et les procédés d'aide à la compréhension.</i></p> <p><i>Indices et procédés d'apprentissage : hétérostructuration et autostructuration</i></p> <p><i>La relation expert/non-expert. Situations guidées/situations non-guidées. Spécificités de la situation scolaire.</i></p> <p><i>Repérage et suivi des traces d'acquisition. La dimension développementale</i></p>	
<b>8-DP</b>	<b>Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques</b>
<b>Dominique Ulma (Angers)</b>	
<p><i>Introduction au champ des sciences de l'éducation, étude de quelques grands débats autour des questions d'instruction et d'éducation, découverte des grands courants pédagogiques. Le cours vise aussi à faire comprendre les échanges qui se sont développés entre les sciences de l'éducation et la didactique des langues.</i></p>	
<b>9-DP</b>	<b>Langues du Monde : Diversité et statuts des langues</b>
<b>Reza Mir-Samii (Le Mans)</b>	
<p><i>La diversité des langues dans le monde :</i></p> <p><i>La répartition des langues selon les continents, les pays et régions</i></p> <p><i>La répartition selon le nombre de locuteurs</i></p> <p><i>La place des langues dans les sociétés dans lesquelles elles sont parlées</i></p> <p><i>Les langues en voie de disparition</i></p> <p><i>Les statuts des "langues" :</i></p> <p><i>La distinction "sociolinguistique" : Langue, dialecte, patois, créole, pidgin, sabir...</i></p> <p><i>Les types de langues (officielle / non-officielle, nationale, commune...) et les politiques linguistiques adoptées</i></p>	
<b>10-DP</b>	<b>Politiques linguistiques éducatives</b>
<b>Gina Ioannitou (Le Mans)</b>	
<p><i>La politique linguistique, ses domaines et ses acteurs.</i></p> <p><i>La nécessité du plurilinguisme et les buts de l'enseignement des langues.</i></p> <p><i>Les types de langues .Les langues minoritaires en France (autochtones et de migrants). La Charte des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe.</i></p> <p><i>Les langues étrangères dans les systèmes éducatifs en Europe.</i></p> <p><i>Les représentations et le choix des langues.</i></p> <p><i>Le français dans le monde : histoire et actualité.</i></p> <p><i>Etude de cas : les politiques linguistiques en Afrique subsaharienne.</i></p>	
<b>Réflexions et pratiques professionnelles</b>	
<b>Emilie Kasazian (Angers)</b>	
<p><i>- Accompagnement des étudiants dans leur pratique de terrain et dans le développement d'un regard réflexif sur cette pratique.</i></p> <p><i>- Développement des compétences requises pour la rédaction et la présentation d'un rapport de stage.</i></p>	
<b>18-D</b>	<b>Apprendre et enseigner une culture étrangère</b>
<b>Véronique Castellotti (Tours)</b>	
<p><i>Cette unité vise à analyser quelques-uns des problèmes posés par la découverte d'une autre culture en classe de langue étrangère. On tentera de mieux définir quelques notions fondamentales pour mieux aborder ces questions. On s'intéressera aussi, à partir de quelques supports, aux différentes approches méthodologiques de l'enseignement de la civilisation, et on essaiera d'approfondir la question des relations entre langues et cultures.</i></p> <p><i>- De la civilisation à la culture : une évolution terminologique, idéologique et méthodologique</i></p> <p><i>- La rencontre d'une culture étrangère : identité, altérité, représentations</i></p> <p><i>- Pluri, multi, interculturel</i></p> <p><i>- Langues et cultures : quelles relations ?</i></p>	
<b>20-D</b>	<b>Didactique de la littérature</b>
<b>Jean-François Bourdet (Le Mans)</b>	



Cette UE a comme objectif de fournir les outils professionnels nécessaires l'emploi des textes en classe de langues. Les compétences visées tiennent au choix d'extraits pour la classe (critères et objectifs), à une méthodologie de lecture des textes (approches sémiotiques, intertextuelles, etc.), enfin à la construction de séquences de classe qui intègrent ces différents outils professionnels. On travaille notamment sur des textes d'auteurs francophones afin de susciter une proximité avec le public cible.

**21-D Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)**

**Isabelle Pierozak (Tours)**

Cet enseignement, fondé sur des études de cas contrastés, mettra en lumière la diversité des situations d'appropriation du français (en France et à l'étranger). La prise en compte de la diversité des contextes conduira à interroger les distinctions traditionnellement établies entre « langue étrangère », « langue seconde » et « langue maternelle ».

Compétences : savoir analyser des situations d'enseignement/apprentissage ; être en mesure d'adapter ses pratiques professionnelles à une diversité de situations

**23-D Enseigner les langues : entre théorie et pratique**

**Violaine Bigot (Angers)**

Le cours offre un cadrage général de l'éducation et de la formation en langues aujourd'hui. Il s'agit de rendre visible pour les étudiants la cohérence de la formation qu'ils suivent. Cette cohérence sera donnée à la fois par une approche théorique générale du champ de la didactique (panorama des recherches actuelles, inscription du domaine dans le champ des sciences humaines...) et par une réflexion critique sur les manuels d'enseignement (organisation de l'outil pour l'enseignant et les apprenants ; choix des auteurs en termes de contenus, de progressions et d'activités ; principes méthodologiques explicités et sous-jacents...)

**24-D Langue, fonction, usages**

**Danielle Coltier (Le Mans)**

Objectifs et contenus : s'approprier les principaux concepts, niveaux et objets et objets de la linguistique générale (phonologie, morphologie, syntaxe, discours, dialogue, texte, genre, actes de parole...) et s'entraîner à utiliser les principaux outils pour l'analyse des « productions » langagières, de leurs fonctions et de leurs usages dans la diversité des contextes

**25-D Enseignement de l'oral et de l'écrit**

**Cécile Goï (Tours)**

Après une étude des spécificités des modes de communication oraux et scripturaux, on s'intéressera aux conséquences qui en découlent dans le domaine du FLE de manière à développer une réflexion sur les supports et les outils permettant de travailler de manière intégrée ces deux modes de communication.

**50-D Enseignement du FLE sur objectifs spécifiques**

**Danielle OMER (Le Mans)**

- Le français sur objectif spécifique : quels publics ? (histoire et spécificités)
- L'analyse du public et des besoins (analyse de cas)
- L'élaboration de programmes FOS (exemples de référentiels)
- La recherche d'outils et de textes pour l'élaboration de programmes

**54-D Littératures francophones et francophonie**

**Nadja MAILLARD (Angers)**

Ce cours propose une introduction aux littératures francophones (Afrique, Maghreb, Antilles,...) à travers l'analyse d'œuvres complètes et d'extraits d'œuvres contemporaines (réflexion sur les questions des langues, dimension culturelle).

On s'interroge ensuite sur la place de ces littératures dans la didactique des langues et des cultures et plus précisément sur l'exploitation de ces textes littéraires francophones en classe de FLE/FLS.

<b>72-D</b>	<b>L'intercompréhension entre les langues parentes</b>
<b>Aude Breteigner (Le Mans)</b>	
<p><i>Examen critique d'ensembles didactiques destinés à des adultes ou adolescents, récemment produits ou en cours de production, visant au développement de compétences d'intercompréhension entre les langues romanes : Eurom4, Galatea, EurocomRom, Galanet.</i></p> <p><i>Etude des présupposés théoriques de l'approche « intercompréhension entre langues parentes ».</i></p> <p><i>Examen de ses possibilités d'application à d'autres publics (en particulier scolaires).</i></p> <p><i>Réflexion sur les avantages et les limites du recours à cette approche en fonction des contextes d'utilisation, dans la perspective de politiques linguistiques visant à la promotion du plurilinguisme.</i></p>	
<b>73-D</b>	<b>Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques</b>
<b>Karine Dorne (Tours)</b>	
<p><i>L'école française et l'accueil des élèves migrants : conditions institutionnelles.</i></p> <p><i>Les élèves migrants et leur diversité : acquis préalables, attentes individuelles et familiales, motivations.</i></p> <p><i>L'apprentissage du français : langue de scolarisation et langue de socialisation.</i></p> <p><i>La prise en compte des langues d'origine.</i></p> <p><i>La pratique didactique.</i></p>	
<b>102-D</b>	<b>Apprendre à distance, méthodologie et accompagnement</b>
<b>Yuchen Chen– Arnaud Séjourné – Nadja Maillard (Le Mans, Tours, Angers)</b>	
<p><i>Accompagnement individualisé et collectif sur l'appropriation du dispositif de formation Compétence méthodologique de l'apprentissage à distance : prendre conscience et acquérir les compétences nécessaires pour réussir la formation à distance.</i></p> <p><i>Mise à disposition d'un espace d'échanges animé : favoriser la constitution de communauté en réduisant le sentiment d'isolement pour le maintien de motivation et la mutualisation entre pairs.</i></p>	
<b>b-D</b>	<b>Introduction à la didactique des langues vivantes - le cas du FLE</b>
<b>Jean-François Bourdet - Eva Martin (Le Mans)</b>	
<p><i>Ce cours est destiné à poser les bases d'une initiation à la didactique du Français Langue Etrangère. Il présente le cadre historique et les principaux concepts qui permettent de comprendre ce qu'est l'enseignement du français à des étrangers non francophones.</i></p> <p><i>De fait, la plupart des réflexions proposées sont également valables pour l'enseignement d'une autre langue vivante, mais les exemples et les travaux qui sont proposés portent sur des matériels (manuels, cahiers d'exercices) pris dans le domaine du FLE.</i></p>	